

Vous devez faire face à des arrêts prolongés ?

Nous pouvons vous aider.

Pensez à la **visite de pré-reprise** !

Qu'est-ce que la visite de pre-reprise ?

La visite de pré-reprise est un examen médical effectué par le médecin du travail pendant l'arrêt de travail du salarié. Elle vise à aider le salarié à reprendre son emploi ou un emploi compatible avec sa situation.

À l'issue de la visite, le médecin du travail peut émettre des préconisations pour favoriser le maintien dans l'emploi du salarié, comme :

- aménager ou adapter son poste de travail ;
- aménager son temps de travail ;
- effectuer une reconversion professionnelle ;
- suivre une formation pour faciliter sa reconversion ou sa réorientation

La visite est **confidentielle** et **comprise dans la cotisation de l'entreprise**.

Qui peut la demander ?

- Le médecin traitant.
- Le salarié dans le cas d'un arrêt de plus de 30 jours.
- Le service médical de la caisse de MSA/Sécurité Sociale.

Quand ?

- ✓ Le plus tôt possible pendant l'arrêt de travail lorsque l'état de santé de votre patient laisse présager de difficultés à son retour au travail (y compris quand le salarié n'envisage pas de reprendre dans l'entreprise)
- ✓ Dès qu'un salarié est en arrêt de plus de 30 jours, il peut bénéficier d'une visite de pré-reprise
- ✓ Si besoin, plusieurs visites peuvent être demandées.

Le rôle clé du médecin du travail

Le médecin du travail est un acteur central de la prévention des risques professionnels et à la protection de la santé des travailleurs. Il est soumis au secret médical, il veille sur la santé des travailleurs et conseille l'employeur sur l'ensemble des problématiques liées aux conditions de travail.

Où trouver les coordonnées du médecin du travail ?

Sud Loire Santé au Travail

04 77 79 43 65

www.slst.fr



Faites vos demandes sur notre site grâce à ce QR CODE

MSA Ardèche Drôme Loire

04 75 75 68 67

pole_sst_nord.grprec@ardechedromeloire.msa.fr

Service de prévention et de santé au travail Loire 42

04 77 68 28 44

prevention@santetravail42.fr

